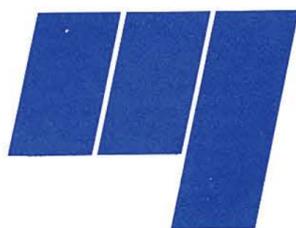


# Le tricycle

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Vol. 1, No 6  
FÉVRIER 1973.



## la réforme monétaire internationale commentaires:

Le 6 janvier 1973, un colloque sur la réforme du Système Monétaire International (1) réunissait Messieurs G. Haberler, E.M. Bernstein et R.A. Mundell, à Montréal. A la veille des travaux de réforme monétaire, ce thème convenait on ne peut mieux. Nous n'avons pas la prétention de résumer, ici, les débats de la journée du 6 janvier. Toutefois, quelques réflexions sont de rigueur.

### Le système monétaire international: un être hybride

Plusieurs confondent le système monétaire, tel qu'il est décrit dans les documents de Bretton Woods, avec le système tel qu'il est et fonctionne dans la réalité.

Le système de Bretton Woods en était un qui s'appuyait sur l'or, ni plus ni moins qu'une version adultérée de l'étalon-or international, compte tenu de la conjoncture nouvelle de l'époque et des conditions qui, vraisemblablement, allaient naître de la seconde guerre mondiale. Système basé sur l'or, sans doute, mais le prix monétaire de l'or était gardé intact depuis la réévaluation de l'or par les Etats-Unis en 1934 - soit \$35 (E.U.) l'once. Système basé sur l'or, un métal dont les Etats-Unis étaient, à l'époque, le seul réservoir important. Système basé sur l'or, un avoir-réserve activement concurrencé par la seule monnaie forte du monde à l'époque: le dollar américain. Monnaie forte, c'est-à-dire appuyée par une économie au potentiel extraordinaire, par un marché financier en plein développement et par une position externe enviable. L'ensemble des appuis prêtés au dollar américain, et que les circonstances de l'après-guerre tendaient à consolider, faisaient qu'en réalité le système de Bretton Woods était un système-dollar, ou un système or-dollar. Dès lors, l'imbrication des relations monétaires internationales, des aléas des politiques monétaires suivies aux Etats-Unis et, non moins, des rapports de plus en plus intimes qui liaient l'économie de plusieurs pays à l'économie des Etats-Unis — par le commerce mais aussi et surtout par les investissements directs — était chose assurée. Ce faisceau de forces dépassa en importance et en portée tout ce que les experts de Bretton Woods avaient pu prévoir — sauf J.M. Keynes, peut-être, qui avait nourri le projet d'une véritable monnaie internationale au lieu d'un Fonds alimenté par des monnaies nationales aussi distantes que le cruzeiro et le dollar ou, de nos jours, le deutsche mark.

En conséquence, le système, c'est bien plus que Bretton Woods. C'est une réalité qu'il est difficile, voire impossible, de dépeindre, mais dont on sent l'existence. C'est tout un faisceau de rapports, un ensemble d'institutions en constante évolution. Ses points forts sont qu'il n'a pas empêché le redressement de monnaies dont le prestige avait été détruit par des guerres mondiales, ni l'apparition de monnaies nouvelles; qu'il n'a pas enseveli des monnaies qui semblaient fatalement condamnées à ce sort suivant les règles de l'étalon dit de change-or; qu'il a au contraire accru l'interdépendance entre les monnaies, entre les économies et, de ce fait, posé des problèmes d'ajustement et de coexistence tout en concourant au développement des échanges internationaux de produits et de capitaux. Son point faible réside dans sa passivité et

dans son impuissance vis-à-vis les problèmes posés par la coexistence de plusieurs monnaies fortes, quoiqu'à des degrés variables et pour des raisons différentes et en général contradictoires. Au nombre de ces problèmes nous reconnaissons les déséquilibres dans les positions externes des principaux pays du monde et la présence d'un stock considérable d'avoirs-dollars (dollar overhang) à l'extérieur des Etats-Unis.

### Un étalon-dollar: réalité ou mythe?

Nous avons vécu sous un régime qui, en fait, a été et continue d'être l'étalon-dollar. Il faut remonter au-delà de Bretton Woods, pour en situer les origines. La dévaluation du dollar en 1934 est vraisemblablement une date à retenir, de ce point de vue. Depuis, la valeur de l'or a été commandée par celle du dollar américain, et non l'inverse. Et si les événements d'août 1971, qui ont amené la suppression officielle de la convertibilité-or du dollar, paraissent inverser cette relation, dans le fond ce n'est qu'une illusion. Car, dans la mesure où deux prix sont pratiqués pour l'or, l'un officiel, l'autre libre et supérieur au prix officiel — dans cette même mesure, cela conduit logiquement à la thésaurisation de l'or par les banques centrales. L'or finit par peser de moins en moins dans les règlements internationaux, parce qu'il est thésaurisé. Mais tant que la convertibilité du dollar sur le marché des changes (market convertibility), par opposition à sa convertibilité en avoirs-réserves (asset convertibility) demeura, c'est au dollar qu'incomberont les rôles véritables de moyen de paiement, de mesure de la valeur et de réservoir de valeur mobilisable. En conséquence, il n'a jamais été plus vrai de dire que le système est, à l'heure actuelle, un système dollar.

### Le problème fondamental.

Il nous semble que le problème des ajustements de balances des paiements de principaux pays industriels est le problème fondamental. En fait, un redressement de la balance des paiements des Etats-Unis calmerait bien des esprits. La réforme du système de Bretton Woods devrait porter en premier lieu sur l'ajustement des balances des paiements: en particulier, le problème du partage du fardeau du redressement entre, d'un côté, les pays excédentaires, et de l'autre, les pays déficitaires, doit mériter l'attention. En second lieu seulement s'inscrit la question des émissions et de la consolidation d'un instrument de réserve d'inspiration véritablement internationale — les Droits de Tirage Spéciaux (DTS). Mais nulle monnaie de source internationale ne saurait gagner en prestige si elle n'a l'appui ni d'une réalité économique qui lui soit propre ni d'un concours de circonstances telles que les positions externes respectives des principaux pays du monde en rendent l'émission souhaitable, voire nécessaire, pour toutes les parties concernées. Et ce concours de circonstances sera le produit des mécanismes d'ajustement dont nous laissons le génie aux experts à l'oeuvre.

Vély Leroy,  
département des Sciences Economiques

(1) Colloque organisé par le Département des Sciences Economiques de l'Université du Québec à Montréal.

## doctorat d'honneur au professeur PIERRE DANSEREAU

Le docteur Pierre Dansereau, directeur du Centre de recherches écologiques de Montréal (CREM), rattaché à l'Université du Québec à Montréal, a reçu un doctorat honorifique en sciences de l'Université de Guelph, le 26 janvier dernier.

Le docteur Dansereau, dont les travaux en botanique et en écologie sont reconnus internationalement détient déjà six doctorats d'honneur. Il est aussi "fellow" de la Société Royale du Canada, de l'Académie mondiale des sciences et des arts, compagnon de l'Ordre du Canada, membre du Conseil des sciences du Canada.

M. Dansereau a poursuivi des travaux importants aux jardins botaniques de Montréal et de New York. Ses recherches en biogéographie l'ont conduit au Brésil, aux Iles de Baffin, à la Côte d'Ivoire, aux Iles Canaries, au Congo belge, au Yukon, à Terre-Neuve, etc. Il s'intéresse particulièrement à l'heure actuelle aux problèmes écologiques que suscite la création du nouvel aéroport international de Mirabel.

Le mois prochain, Le Tricycle présentera une entrevue avec le docteur Dansereau.



Le Docteur Pierre Dansereau (au centre) photographié devant l'Université de Guelph, à l'issue des cérémonies du 26 janvier dernier au cours desquelles un doctorat honoris causa de cette université lui a été décerné. On le voit en compagnie du Docteur W.C. Winegard, président de l'Université de Guelph (à gauche) et du Chancelier E.M. Hall.

## recommandations de l'OSA

L'Opération Sciences Appliquées (OSA), organisme de planification de l'enseignement supérieur pour les domaines d'application se fondant sur la mathématique, les sciences physiques et biologiques (à l'exclusion des sciences de la santé), présentait récemment deux projets de rapports (documents de travail): l'un sur l'enseignement dans le sous-secteur géologie, l'autre sur l'enseignement du premier cycle dans le sous-secteur informatique.

Des recommandations qu'on y trouve, deux touchent particulièrement l'UQAM:

### 1- Informatique

- "Que l'Université du Québec, à sa constituante de Montréal, soit autorisée et encouragée à implanter un nouveau programme avec majeure en informatique, dans l'orientation Sciences de l'administration, lorsqu'elle aura satisfait aux critères de qualité du Comité conjoint des programmes."

### 2- Géologie

- "Que l'Université du Québec, à sa constituante de Montréal, oriente son programme de premier cycle de façon à constituer une majeure en géologie qui puisse être comprise dans d'autres programmes faisant appel à cette discipline;"
- "Qu'elle oriente son activité de recherche vers la morphologie du quaternaire afin de pouvoir implanter un programme de deuxième cycle dans ce domaine lorsqu'elle aura satisfait aux critères de qualité du Comité conjoint des programmes."

A la suite de la publication de ces recommandations, l'OSA a tenu récemment des audiences où les divers organismes universitaires ont pu se faire entendre. Un rapport final est prévu pour bientôt.

## projets de l'uqam acceptés par le Service de Coopération

Deux projets de collaboration universitaire France-Québec, l'un présenté par M. Guy Labelle, directeur du département de linguistique de l'UQAM, et l'autre par Mme Geneviève Delmas-Patterson, professeur au département de chimie de l'UQAM, ont été acceptés récemment par le Service de la Coopération avec l'Extérieur du ministère de l'Éducation du Québec.

### linguistique

Le premier, qui s'échelonne sur un an, s'intitule: "l'enseignement et l'encadrement d'étudiants de linguistique (deuxième et premier cycles), et l'échange de professeurs et de chercheurs français et québécois."

La recherche implique d'abord ses principaux instigateurs: MM. Guy Labelle, André Dugas, professeur au département de linguistique de l'UQAM, et Maurice Gross, du Laboratoire d'Automatique documentaire et linguistique (C.N.R.S.) en France. Divisé en trois étapes, le projet global veut réunir deux coopérants français, deux professeurs de l'UQAM et deux professeurs de l'Université de Paris VII, trois chercheurs de l'UQAM et trois chercheurs de Paris VII, ainsi que six étudiants de l'UQAM.

Dans une collaboration déjà amorcée, le département de linguistique vise à développer un ensemble de moyens lui permettant d'encourager la recherche dans un département jeune, d'obtenir l'aide nécessaire à l'enseignement au deuxième cycle puisque celui-ci a maintenant une maîtrise en linguistique. Le département a donc proposé non seulement des échanges de professeurs et de chercheurs, mais également la participation de certains de ses professeurs à des colloques,

un stage de professeurs français à Montréal et celui de professeurs québécois à Paris, et enfin un séjour d'étudiants québécois en France.

Ce projet se situe dans les axes de développement de l'UQAM et devrait permettre d'assurer un meilleur développement de sa maîtrise en linguistique. Il aura également sans doute des répercussions dans le domaine des sciences de l'éducation, priorité de l'Université du Québec telle que spécifiée lors de sa création, et dans l'élaboration d'un programme multidisciplinaire en communication.

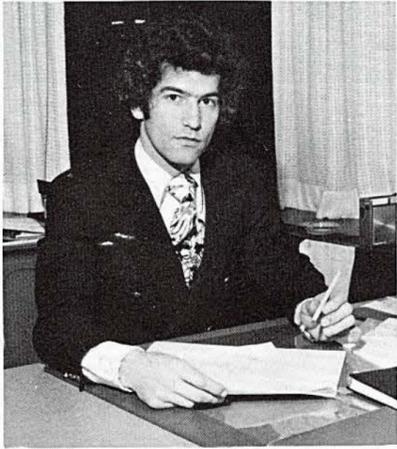
### chimie

Le second projet de recherche accepté par le Service de la Coopération, a été proposé par Mme Geneviève Delmas-Patterson, professeur au département de chimie de l'UQAM. Il a pour titre: "thermodynamique des solutions de molécules de différentes formes".

L'objectif spécifique du projet est d'étudier la thermodynamique de mélanges des molécules de formes différentes par calorimétrie, mesure de coefficient d'expansion et de pression thermique.

Dans la réalisation de ce projet, la coopération doit s'établir entre le département de chimie de l'UQAM (Mme Delmas-Patterson et son groupe de recherche), le Collège Universitaire de Mulhouse en France (M.F. Callot et son groupe de l'Institut des Sciences exactes et appliquées, Laboratoire de thermodynamique) et le Laboratoire de chimie générale de l'Université de Provence (M. H. V. Kehiaian et son groupe).

# apprendre l'uqam ... en déjeunant



M. Claude Perron, vice-doyen à la famille des sciences économiques et administratives.



Mme Florence Junca-Adenot, directeur du module administration.



Mme Ruth Rose-Parker, directrice du module économique.



M. Ernest Richard, responsable du programme de certificat (solr) en administration.

Une étude menée l'an dernier sur les besoins du marché du travail avait démontré que trop d'hommes d'affaires dans les secteurs privé et public méconnaissent l'Université du Québec et plus particulièrement le type de formation qui y est offert. Un travail de fond, visant à sensibiliser et à informer les meneurs d'opinions (directeurs de compagnies, directeurs de personnel, directeurs de services dans la fonction publique et para-publique etc.) ou, de façon générale, toutes personnes jugées aptes à influencer directement ou indirectement sur l'image projetée par l'UQAM, devait être fait dès cette année.

Voilà pourquoi l'UQAM a décidé d'exploiter - et elle est la première université à le faire - une formule qui connaît un succès certain dans plusieurs importantes compagnies. Il s'agit de petits déjeuners d'information organisés dans le but de mieux faire connaître l'Université du Québec et en particulier les programmes offerts par la famille des Sciences économiques et administratives aux représentants des plus importants employeurs privés et publics du Québec.

Ces petits déjeuners ont lieu tous les jeudis de la session d'hiver, de huit heures à neuf heures et demie de l'avant-midi, au local 7135 du pavillon Louis-Jolliet. Ils sont une initiative de la famille des Sciences économiques et administratives de l'UQAM. La Société Air Canada fournit la nourriture et le directeur des relations publiques de cette entreprise, M. Yves Jasmin, assume dans l'organisation de cette activité un rôle de conseiller technique.

On invite successivement les représentants de la haute direction des entreprises qui offrent le plus d'emplois au Québec, des directeurs d'associations professionnelles, des administrateurs de CEGEP et des professeurs ou des directeurs de programme d'autres universités. Chaque semaine, le groupe compte une vingtaine de personnes, avec les délégués de l'UQAM.

Le programme, bien que sans prétention, n'en demeure pas moins structuré. On donne aux invités des renseignements précis sur l'Université du Québec. Un document audio-visuel leur indique ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle sera, sa mission, son mode de fonctionnement, etc. Puis on présente plus particulièrement les activités de la famille des Sciences économiques et administratives, les programmes, les objectifs, le type de gradués qu'on y forme, les moyens utilisés pour cette formation, etc.

Les personnes invitées aux petits déjeuners de l'UQAM deviennent, en quelque sorte, des hommes-contacts; ils établissent la liaison nécessaire entre leur organisation et l'Université du Québec. Ils sont en mesure de véhiculer à leurs subalternes ou à toute autre personne de leur choix les données ou impressions qu'ils ont retirées de ces rencontres. Connaissant mieux les gens de l'UQAM, ils ont sans doute perdu certains de leurs préjugés sur l'étudiant-type formé chez nous, sur la nature de sa formation. La nouvelle perception de l'UQAM favorisée par ces petits déjeuners facilite les démarches entreprises par l'Université dans le milieu du travail, permet aux étudiants de réaliser des études sur le chantier et enfin, de trouver oreille plus attentive quand vient pour eux le moment de chercher un emploi, une fois gradués.

L'occasion de ces petits déjeuners permet de semer quelques bons grains visant à réduire l'écart de communication entre le milieu universitaire et le marché du travail. Il faut avoir lu ou entendu les déclarations des présidents d'associations ou de compagnies d'envergure pour constater l'importance très grande qu'ils accordent aux jeunes, à leur développement, leur idéologie, leurs valeurs. Il apparaît que la formule des petits déjeuners d'information possède le rapport bénéfice / coût le plus élevé pour les trois parties impliquées: invités, UQAM, étudiants.



Une université jeune et dynamique à structure participative A) conseil du module paritaire étudiants-professeurs-hommes d'affaires, qui forme (B) des futurs administrateurs capables (C) de travailler efficacement en groupe, en utilisant (D) les outils de gestion les plus modernes, encadrés (E) par un corps professoral jeune, et auxquels (F) le monde des affaires ouvre déjà ses portes: ci-haut, une rencontre avec M. W. Macdonald, gérant de la Banque de Montréal.

## colloque sur l'enseignement collégial de la philosophie

Un colloque sur l'enseignement de la philosophie au niveau collégial s'est tenu les dix-huit et dix-neuf janvier derniers, sous l'égide du département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal, au pavillon Lafontaine. Le département de philosophie de l'UQAM a cru bon, en effet, à l'occasion de la publication par le ministère de l'Éducation d'un rapport d'enquête sur "les professeurs de philosophie des collèges du Québec" (tel est le titre du rapport d'enquête), dont deux des auteurs lui sont rattachés à titre de professeurs — il s'agit de MM. Normand Lacharité et André Vidricaire —, d'organiser une rencontre entre les professeurs dont les diverses pratiques constituaient le sujet de ce rapport. En plus de recueillir les commentaires des professeurs sur les résultats de cette enquête, le colloque s'était donné pour but de favoriser l'énoncé de nouvelles hypothèses sur la situation de l'enseignement de la philosophie au niveau collégial ainsi que de rendre possible la concertation des professeurs de philosophie, face à des directives du ministère de l'Éducation qui suscitent actuellement des prises de position très diversifiées.

La participation des professeurs de philosophie à ce colloque a été suffisante - plus de cent personnes venant des divers CEGEP de la province - pour que le département de philosophie de l'UQAM songe à y donner une suite. Les deux journées du colloque se sont déroulées de la façon suivante. Une première session plénière s'est tenue le jeudi dix-huit janvier, pendant la soirée, à l'auditorium du pavillon Lafontaine. Trois professeurs ont fait part à la salle de leurs réactions à la lecture du rapport d'enquête, après quoi une discussion libre s'est engagée, pendant laquelle les assis-

tants dans la salle pouvaient intervenir librement. Les interventions ont été nombreuses et cette première discussion s'est terminée vers onze heures, heure à laquelle les professeurs étaient conviés à une réception organisée par les animateurs du colloque.

Les travaux du colloque ont repris le lendemain matin dans trois ateliers dont voici les thèmes respectifs: le premier de ces ateliers portait sur les objectifs de l'enseignement de la philosophie au niveau collégial et interrogeait la notion souvent reprise de culture générale. Un second atelier tentait de repérer les diverses articulations entre les options théoriques du professeur de philosophie et sa pratique pédagogique, alors qu'un troisième atelier s'essayait à inventorier de façon inédite les formes d'insertion de la philosophie dans le régime pédagogique du CEGEP. Ces trois ateliers étaient structurés, quant à leur déroulement, de la même façon: deux ou trois orateurs, pressentis à cet effet, ont lancé la discussion en présentant de brèves interventions écrites, après quoi la parole est passée aux autres participants des ateliers. Dans beaucoup de cas, ces divers participants avaient eux-mêmes pris la peine de rédiger leur intervention, de telle sorte que l'on a eu droit à des discussions serrées des divers thèmes sur lesquels portaient les ateliers.

Après le dîner, les professeurs se sont à nouveau rencontrés dans l'auditorium du pavillon Lafontaine pour une session plénière à laquelle participa M. Léo Paré, directeur de la DIGEC. Trois rapporteurs communiquèrent d'abord à tous les assistants les résultats des travaux en atelier. M. Paré fit ensuite part aux professeurs de ses réflexions à l'occasion de cette présentation

de leurs débats et une longue période de questions s'ensuivit pendant laquelle M. Paré dut faire face au feu nourri des interrogations des professeurs. Et sur ce, le colloque prit fin.

Tous les débats du colloque ayant été enregistrés, le département de philosophie de l'UQAM compte d'abord donner suite à ce colloque en publiant un livre où seront édités les diverses communications qui y ont été présentées, ainsi qu'un résumé des débats qui s'y sont tenus.

Sans prétendre rendre aux interventions une justice que seul un livre leur rendra, il serait néanmoins utile que l'on donne un très bref aperçu du type de problèmes sur lesquels les professeurs ont réfléchi. Dans l'atelier qui portait sur les objectifs de l'enseignement de la philosophie, une polarité s'est vite établie, entre d'une part, les professeurs qui voient d'abord dans l'enseignement de la philosophie une tentative pour faire acquiescer à l'étudiant un type d'aptitude intellectuelle, dont la caractéristique serait qu'elle est suffisamment générale pour qu'on puisse la transposer, avec des résultats heureux, d'une région de la réalité humaine à une autre, et entre, d'autre part, un groupe de professeurs qui conçoivent la philosophie comme un ensemble diversifié mais toujours pleinement spécifique d'instruments théoriques, souvent de nature formelle, et qu'on fait servir à des tâches épistémologiques. Du second atelier, on pourra retenir les propositions de l'un des orateurs sur les conditions que doit remplir un enseignement de la philosophie qui favorise la créativité de l'étudiant et dont le commun dénominateur réside dans la con-

fiance qui doit être accordée à la capacité de l'étudiant de prendre en charge l'énoncé et la réalisation d'un projet d'étude qui lui soit proche et propre. Cette volonté d'assouplir les cadres dans lesquels s'effectue un enseignement s'est retrouvée dans les débats du troisième atelier où l'on a proposé de voir dans un programme cadre de l'enseignement de la philosophie moins un ensemble contraignant de directives que l'occasion instituée de susciter de nouveaux ajustements. A un programme qui détermine à la fois les thèmes de l'enseignement de la philosophie ainsi que l'ordre de leur séquence, on a proposé de substituer un répertoire de contenus et d'objectifs qui ne préjugent pas de leur articulation ni de leur accent, ceux-ci étant laissés à la libre ressource des divers départements de philosophie des CEGEP de la province.

Il est opportun de terminer ce compte-rendu du colloque sur l'enseignement de la philosophie en marquant à quel point il est indispensable pour l'université qui se veut à l'écoute du milieu de subvertir les cloisonnements qui, du primaire à l'universitaire, aliènent les uns aux autres les divers groupes de professeurs qui ont charge d'une étape de l'itinéraire scolaire. Celui-ci devrait, en effet, constituer un progrès unifié alors que l'isolement de ses responsables le désaccorde de façon sensible, et parfois même irrémédiable. Il appartient à l'université, qui en a les moyens et qui doit en prendre le temps, de multiplier les concertations de ceux qui, pour l'essentiel, et quel que soit le moment de leur action, travaillent à une même tâche d'enseignement.

# deuxième cycle

## sociologie

Le folklore linguistique de l'Université du Québec réserve le qualificatif d'humides à certaines disciplines nécessitant l'appareillage expérimental d'un laboratoire: physique, chimie, biologie, en général toutes ces sciences qu'on appelle exactes. Cela crée au moins deux frustrations aux praticiens des autres disciplines: lettres, philo, sciences humaines, etc... décrétées à la fois sèches et inexactes. Sèches, elles ne commandent que la portion congrue des budgets. Inexactes, elles semblent frappées d'une constitutive carence épistémologique.

Or voilà que les gens de Sociologie "montent" des laboratoires. Les esprits mal tournés verront là un effet de ce vieux complexe de "philosophisme" que les sciences humaines traînent depuis toujours, et qui les porte à multiplier les signes rassurants de l'expérimentalisme. Toujours est-il qu'au cœur du programme de maîtrise en Sociologie de l'UQAM, des labos sont organisés, qui prolongent les cours théoriques et préparent les recherches en vue de la thèse. D'un poids académique de 12 crédits, ces labos sont, depuis sa mise sur pied, en septembre 1971, le noyau et le premier trait distinctif de notre maîtrise.

### Qu'est-ce qu'un labo?

Les laboratoires fonctionnant au sein du département de Sociologie sont le lien physique et intellectuel permettant:

a) L'articulation des recherches menées par les professeurs dont les intérêts convergent vers un même champ d'étude, sans pour cela recouper nécessairement le même objet. Ils assurent l'infrastructure

minimale permettant de coordonner les efforts, de bénéficier de la collaboration des collègues, de véhiculer les informations relatives à toutes les activités de recherche - relevant d'un même champ d'étude - réalisées par des professeurs au sein du département;

b) La discussion et l'échange des idées en ce qui concerne les nouvelles découvertes ou les nouveaux apports scientifiques (articles; rapports; livres; etc.) dans chacun des champs d'études, même si celles-ci ou ceux-ci ne sont pas directement reliés à des recherches en cours;

c) L'encadrement des étudiants inscrits à la maîtrise en ce qui touche à la partie de la scolarité consacrée à des travaux de recherche.

Deux laboratoires fonctionnent présentement: un pour chacune des deux concentrations du programme, soit Sociologie économique et Sociologie de la culture - Epistémologie. (Ces deux concentrations constituent la seconde marque distinctive du programme). Une fois définie la concentration de son choix, l'étudiant choisit, parmi les professeurs travaillant au sein du laboratoire qui s'y rattache, la personne qui l'orientera dans son travail de recherche, soit en le faisant participer à une investigation déjà en cours, soit en le guidant dans toutes les étapes du déroulement d'une investigation nouvelle.

### Le laboratoire de sociologie économique

Ce laboratoire regroupe les professeurs dont les intérêts se portent vers l'étude des "aspects sociaux" des phénomènes dits

"économiques". En outre, les recherches en cours montrent bien leur détermination de centrer l'activité du laboratoire sur l'étude de la réalité québécoise. La production des connaissances nouvelles concernant cette réalité complexe qu'est le Québec d'aujourd'hui, et l'approfondissement de la compréhension de problèmes dont l'acuité devient de jour en jour plus évidente sont, en effet, les axes choisis pour articuler le travail de recherche. Mieux qu'une description générale, l'énumération des recherches déjà en cours et des domaines où la recherche s'engagera à partir de l'année prochaine (certains professeurs réintégreront alors le département) peut offrir une idée des activités et des ressources du laboratoire de sociologie économique.

- Concentration du pouvoir socio-économique dans le secteur manufacturier québécois.
- Question nationale et classes sociales dans le Québec contemporain.
- Développement économique, changements dans l'organisation du travail dans l'entreprise capitaliste et formes du syndicalisme au Québec.
- Objectifs et conséquences de la planification urbaine à Montréal.

### Le laboratoire de sociologie de la culture et épistémologie

Des recherches sont actuellement en cours dans les trois domaines suivants:

Sociologie de la production culturelle,

Sociologie de l'éducation et Epistémologie.

Au moins pour deux de ces recherches (production culturelle et sociologie de l'éducation) l'accent sera mis sur la dimension "appliquée", soit sur une étude de la réalité québécoise, ce qui bien entendu n'exclut aucunement les élucidations théoriques indispensables. En particulier le laboratoire de sociologie de l'éducation poursuivra l'analyse empirique sur l'étudiant québécois des dix dernières années, surtout au niveau collégial. Par contre, les recherches en épistémologie demeurent au niveau théorique. Les étudiants qui choisiront la concentration "sociologie de la culture et épistémologie" seront invités à s'agréger à l'une ou l'autre de ces recherches.

Une précision: le laboratoire n'est pas la thèse, mais peut constituer le lien où s'élaborent les outils théoriques et techniques conduisant à une thèse individuelle ou collective. Les 15 crédits de la thèse peuvent, du reste, être obtenus par un stage de recherche aboutissant à un rapport.

Donc, en bref, trois blocs: le bloc-cours (18 crédits), le bloc-labo (12 crédits), le bloc-thèse (15 crédits); et deux concentrations: Sociologie économique et Sociologie de la Culture-Epistémologie. Telle est la structure d'une maîtrise qui a réussi, pour sa 2<sup>ème</sup> année d'existence à attirer 54 candidats admissibles.

Marcel Rafie, responsable du programme de maîtrise en Sociologie.

## sciences religieuses

Le département des sciences religieuses de l'UQAM offre depuis deux ans un programme de second cycle. Cinq étudiants ont maintenant terminé leur scolarité et en sont à la rédaction de leur mémoire de recherche et dix autres sont en cours de scolarité.

L'originalité de ce programme tient principalement à trois éléments, ce sont: le fait qu'il porte exclusivement sur la religion au Québec, l'approche religieuse qui y est pratiquée, l'interdisciplinarité qu'on s'efforce de mettre en oeuvre.

### La religion au Québec.

Alors qu'au premier cycle, les programmes du module des sciences religieuses offrent à l'étudiant une initiation aux religions du monde, à la religion chrétienne et à la religion québécoise, le département a carrément opté, au second cycle, pour une concentration des études et recherches sur la religion au Québec. Pour permettre de mieux cerner cette réalité, le comité du programme de maîtrise fixe à chaque année un thème général à l'intérieur duquel tous

les séminaires s'insèrent. Cette année, c'est le thème du "Renouveau Communautaire au Québec des années 1950 à nos jours." Professeurs et étudiants font présentement des recherches historiques, linguistiques, psycho-sociologiques et autres sur ce phénomène. En avril 73, un symposium sera organisé qui permettra de faire le point sur la question. A ce symposium seront invités des personnes engagées concrètement dans le renouveau communautaire et des universitaires intéressés à l'analyse et à l'interprétation de ce phénomène.

### Une approche religieuse.

Les études de second cycle permettent d'aborder la religion au Québec dans une perspective scientifique. On utilise pour cela les disciplines des sciences humaines de la religion (psychologie de la religion, sociologie de la religion...) et celles qui relèvent de l'histoire et de la phénoménologie de la religion. Par ces diverses sciences qui jettent chacune leur éclairage particulier sur la religion québécoise, le département espère proposer des analyses et des interprétations

de la religion des Québécois d'hier et d'aujourd'hui qui soient les plus exactes possible et permettant à la collectivité québécoise de fixer les coordonnées de ses options nouvelles.

### L'Interdisciplinarité.

Le comité du programme de maîtrise, en vue de favoriser l'interdisciplinarité, a adopté au début de l'automne 1972 des aménagements de séminaires où les cloisons traditionnelles entre les séminaires ont disparu. Les six séminaires qui composent le programme sont offerts en deux blocs de trois séminaires: l'un à la session d'automne, l'autre à la session d'hiver. A chaque session, les trois séminaires se donnent conjointement lors d'une rencontre hebdomadaire de trois heures où les 3 professeurs et les étudiants se retrouvent. La session est subdivisée en unités-mois. Chaque professeur a la responsabilité du séminaire durant une unité-mois. Il utilise la première semaine du mois pour fournir aux étudiants des informations essentielles, pour proposer quelques modèles théoriques d'interpréta-

tion de la religion québécoise et pour suggérer aux étudiants des travaux de recherche. Durant les trois autres semaines, les étudiants exposent au séminaire les résultats de leurs travaux et des échanges interdisciplinaires s'engagent entre eux et les professeurs. C'est au niveau du travail personnel que les exigences varient selon que l'étudiant est à plein temps ou à temps partiel.

Les quarante-cinq crédits du programme sont répartis en 18 crédits pour la scolarité, en 6 crédits accordés pour une liste de lectures obligatoires, et en 21 crédits réservés à la recherche. Le programme fournit à l'étudiant trois façons de s'acquitter de ses crédits à la recherche: l'étudiant peut rédiger un mémoire individuel d'une centaine de pages, il peut s'engager dans un projet de recherche concerté, il peut enfin présenter quatre articles sur des sujets différents.

Roland Chagnon, responsable du programme de maîtrise, département des sciences religieuses

## l'uqam a son premier boursier rhodes

La prestigieuse bourse Rhodes vient d'être accordée pour la première fois à un diplômé de l'Université du Québec à Montréal, Yves-Marie Morissette, qui se présente comme "un jeune Québécois ordinaire, sorti d'un milieu moyen".

Après ses études au collège Sainte-Marie, Yves-Marie Morissette a obtenu un baccalauréat spécialisé en science politique de l'UQAM et suivi, à temps partiel, une partie de la scolarité de maîtrise dans la même discipline. Depuis trois ans, il fait ses études de droit à l'Université de Montréal et il obtiendra sa licence au terme de la présente année. Durant la session d'automne, M. Morissette était auxiliaire d'enseignement au cours dispensé par M. André Bernard, directeur du département de science politique à l'UQAM. Ce curriculum déjà étoffé est celui d'un jeune homme... de 21 ans.

Pour qu'on saisisse mieux la portée de cette exceptionnelle distinction que représente la bourse Rhodes, précisons un peu en quoi elle consiste.

La Fondation Rhodes, instituée il y a 70 ans en vertu du testament du célèbre colonisateur britannique Cecil Rhodes, permet, chaque année, à 70 jeunes universitaires judicieusement sélectionnés parmi les candidats de 17 pays, de poursuivre des études

de deux ou trois ans dans l'un des 28 collèges qui forment l'Université d'Oxford, en Angleterre. Au Québec, deux de ces bourses seulement sont accordées annuellement: l'une à un candidat de langue française et l'autre, à un candidat anglophone. La bourse Rhodes est de \$4,000 (dollars américains) par année, et elle peut être renouvelée jusqu'à cinq ans (scolarité de doctorat) si le candidat démontre des aptitudes exceptionnelles prouvées par ses succès universitaires.

Reconnue à l'échelle mondiale, la bourse Rhodes auréole ses détenteurs d'un prestige tout particulier.

Les conditions imposées aux candidats semblent très sévères. Un jury de huit personnes procède à l'évaluation à partir de quatre critères principaux: capacités intellectuelles, personnalité, qualités de chef (leadership), santé physique. Le candidat doit présenter sept lettres de recommandation dont une du recteur de l'université qu'il fréquente au Québec, ainsi qu'une fiche médicale parfaite. Il doit également faire bonne figure au cours d'une entrevue qui le place sous le feu des questions des huit évaluateurs, et subir un long examen général écrit.

A cause justement de ces conditions, la bourse Rhodes est généralement tenue pour très difficile à décrocher. Yves-Marie Morissette en avait fait la demande sans entretenir trop d'espoir, agissant sur les conseils d'un haut fonctionnaire du gouvernement fédéral, lui-même ancien boursier Rhodes, à qui il a donné des cours de conversation française, l'été dernier.

La première réaction de M. Morissette, en apprenant que la bourse Rhodes lui était acquise, en fut une de surprise.

"Pendant plus d'une semaine, dit-il, j'ai vécu dans un état d'euphorie complète! Tous mes plans étaient bouleversés, mais j'étais heureux! Rendu à Oxford, en septembre prochain, j'aurai un mois pour décider quelles options je prendrai au cours des deux ou trois prochaines années. Mes attirances me portent du côté du droit pénal ou fiscal, de l'économique et des sciences politiques. A mon retour, j'ai l'intention de me présenter aux examens du Barreau. Et à long terme, j'envisage une carrière de praticien en administration conjuguée avec de l'enseignement universitaire. Mais j'ai tout le temps d'y penser. Pour l'instant, mon objectif premier est de me qualifier de façon à pouvoir choisir entre plusieurs domaines d'activité professionnelle, une fois le moment venu."



Yves-Marie Morissette

Au terme de notre entretien, Yves-Marie Morissette a voulu encourager, par la voix de ce journal, les jeunes Canadiens français à postuler pour l'obtention d'une bourse Rhodes, sans se laisser rebuter par les exigences de la Fondation, et même s'ils sont d'origine plutôt modeste.

"Au fond, dit-il, la bourse est beaucoup plus facile à obtenir qu'on est porté à le croire."

# module sciences techniques

Les programmes offerts par le module des Sciences techniques ont pour but de former des professeurs pour l'enseignement professionnel collégial, dans les domaines de l'Électrotechnique et des Techniques de la Mécanique.

Ces programmes visent à assurer une formation scientifique orientée le plus possible vers les sciences appliquées, une formation technique universitaire correspondant aux secteurs ci-haut mentionnés de l'enseignement professionnel collégial ainsi qu'une formation pédagogique permettant de développer chez les étudiants leur sens de la communication, la connaissance du milieu scolaire qu'ils auront à animer et une didactique propre à un enseignement technique qui correspond aux réalités industrielles.

Ces programmes menant au Baccalauréat spécialisé d'enseignement professionnel remplacent le Cours d'Études Supérieures en Sciences Appliquées (CESSA) de l'École normale de l'enseignement technique (ENET), institution créée par le ministère de l'Éducation en 1964 et intégrée à l'UQAM en septembre 1969.

Les conditions d'admission sont particulières; pour être admis comme étudiant plein temps, les candidats doivent posséder le Diplôme d'études collégiales du secteur professionnel ou l'équivalent et *trois années d'expérience industrielle pertinente* à des enseignements que l'on retrouve au niveau collégial.

Cette expérience industrielle est une composante essentielle de la formation des maîtres de l'enseignement technique et est exigée par le ministère de l'Éducation pour la reconnaissance légale d'enseigner.

En raison des besoins en maîtres dans le secteur technique et de l'expérience industrielle requise, les étudiants inscrits à plein temps bénéficient de bourses d'études spéciales octroyées par le ministère de l'Éducation.

La clientèle du module est, depuis 1969, d'environ 250 étudiants, la moyenne d'âge est de 27 ans et la majorité est mariée.

Il faut noter une évolution dans le nombre d'étudiants à plein temps et à temps partiel. En 1969-1970 le module avait 263 étudiants à temps complet et aucun étudiant à temps partiel alors que pour l'année universitaire 1972-1973, les étudiants à temps partiel constituent 50% de la clientèle du module.

Cette situation s'explique par la politique de contingentement pour les étudiants à plein temps en raison des besoins en maîtres au niveau collégial et par l'intégration au Baccalauréat des étudiants (professeurs en exercice) au Service du perfectionnement des maîtres (Diplômes II et III d'enseignement technique). Les 262 diplômés du module ont tous trouvé un emploi dans l'enseignement et les besoins de perfectionnement des professeurs en exercice sont encore très grands.

Les difficultés d'organisation de l'enseignement rencontrées au début sont maintenant aplanies et les cours de spécialisation qui étaient donnés par l'École Polytechnique sont maintenant rapatriés et assumés par l'UQAM.

Une des caractéristiques des programmes est l'organisation des stages dans les entreprises industrielles. Ces stages constituent un complément précieux à la formation reçue à l'Université, en permettant aux étudiants d'apprendre les procédures et les méthodes d'organisation de travail en vigueur dans le monde industriel. Ils sont établis selon quatre critères qui garantissent leur valeur comme activités de formation :

- les ressources de l'entreprise;
- la planification des activités du stage : le programme est établi conjointement par le module et un représentant de l'entreprise;
- la participation active du stagiaire durant les trois semaines du stage;
- l'évaluation du stage : le stagiaire doit remettre dans les trois semaines qui suivent la fin du stage, un rapport final de ses activités. Ce rapport est jugé sur son contenu technique et sa rédaction et un jury effectue une évaluation du comportement et des activités du stagiaire.

Le conseil de module, conscient des besoins de perfectionnement des maîtres de l'enseignement technique, a apporté sa collaboration à plusieurs projets de perfectionnement des maîtres du ministère de l'Éducation.

Exemples :

- l'organisation d'un programme de perfectionnement des maîtres en fabrication mécanique à Rennes. Ce stage d'une année d'études à temps complet auxquels quinze étudiants du module ont participé depuis deux ans a de nouveau été reconduit par la Commission permanente France-Québec pour l'année universitaire 1973-1974.
- l'organisation de deux cours de perfectionnement à l'été 1973, à l'intention des professeurs en exercice dans le domaine des fabrications mécaniques,
- l'organisation de cours de didactique de l'enseignement technologique, afin de qualifier les maîtres en exercice à ce nouveau programme au niveau secondaire.

Il serait injuste de terminer cet article sans mentionner la participation intensive des étudiants aux activités du module.

En plus des membres du Conseil de module, au moins une trentaine d'étudiants ont des responsabilités dans diverses activités modulaires : représentants de groupes, étudiants-conseillers, sous-comités du Conseil de module, responsable des sports, comité de placement des finissants, etc.

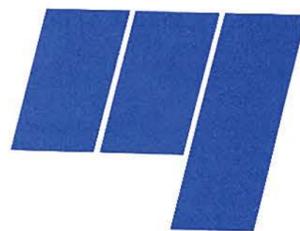
C'est à l'initiative des étudiants qu'un échange d'étudiants aura lieu cet été entre le module des Sciences techniques et le Lycée technique de Valence.

Cet échange d'étudiants, organisé par le Centre de développement des enseignements technologiques (CEDET), permettra à quinze étudiants du module de suivre des cours en automatisme en France du 4 juin au 14 juillet prochain alors que le module accueillera quinze étudiants français en Informatique. Chaque étudiant recevra une allocation de 2,250F. du Gouvernement français et le transport est également payé.

Treize étudiants participeront également au mois de mai prochain à un stage en fabrication mécanique organisé par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ). C'est la troisième année consécutive qu'un projet de stage présenté par des étudiants du module est approuvé par cet organisme.

Nous nous réjouissons de cette collaboration des étudiants et du soutien que nous avons obtenu tant au niveau du secteur Sciences que des autorités de l'Université dans l'accomplissement de notre tâche de directeur de module.

Norbert Gingras  
Directeur du module  
Sciences techniques



## bref

Le module d'Administration de l'UQAM offre cette année quatre (4) services nouveaux pour la collectivité universitaire et extra universitaire :

— Un bureau d'aide gratuit pour les petites entreprises. Un groupe d'étudiants, comme activité para-scolaire, agit comme consultant, sous la supervision d'un professeur auprès d'entreprises en difficulté.

— Un cours modulaire "Activités de Synthèse I". Les étudiants, par équipes de quatre, doivent lancer un projet, le faire fonctionner et s'assurer de sa continuité après les quatre mois que dure une session. Les projets sont de type "Perspective Jeunesse" et "Initiatives locales".

— La publication prochaine et en grande série des travaux effectués par les animateurs des ateliers à la suite du Symposium sur le Consommateurisme organisé le 30 novembre 1972 par le module d'Administration et qui regroupait 250 personnes.

— La constitution d'un bureau d'aide à la recherche: il s'agit de mettre à la disposition des étudiants en Administration une banque d'entreprises prêtes à ouvrir leurs portes à ceux qui voudraient effectuer une recherche quelconque dans le cadre de leurs cours.



Mme Louise Saint-Pierre était récemment nommée adjoint au doyen du premier cycle, M. André Grou. Elle occupait auparavant le poste de directeur du module géographie.

Le 41<sup>ème</sup> Congrès annuel de l'Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences (ACFAS) se tiendra à l'École Polytechnique de Montréal, les 24 et 25 mai prochains. C'est la première fois que cette association tient son congrès au printemps (plutôt qu'à l'automne). Cette année,

l'événement revêt un caractère tout particulier puisqu'il coïncide avec le cinquantième de l'ACFAS et le centenaire de l'École Polytechnique de Montréal, hôte du congrès.

Faire une étude, un rapport et des recommandations sur l'état de l'enseignement et de la recherche dans les divers domaines d'étude se rapportant au Canada dans les universités canadiennes, telle est la mission confiée à la Commission sur les études canadiennes, instituée récemment par l'Association des Universités et Collèges du Canada, grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada.

La Commission, présidée par le professeur T.H.B. Symons, qui terminait en juin dernier son mandat comme président-fondateur de l'Université Trent (Ontario), procédera en deux étapes : elle recueillera d'abord des renseignements sur la portée des cours et des programmes actuels, ainsi que sur les ressources humaines et financières dont on dispose pour l'enseignement et la recherche dans les études canadiennes ; en deuxième lieu, la Commission discutera publiquement de l'état actuel et des possibilités futures des études canadiennes, en tenant des réunions publiques lors de ses visites aux universités de tout le pays durant les quatre premiers mois de l'année 1973.

La Commission invite tous les individus ou groupes intéressés au domaine des études canadiennes à lui présenter des mémoires sur tout ce qui touche le sujet de son enquête. Mme Paule Leduc, adjoint au vice-recteur à l'Enseignement et à la Recherche, est l'agent de liaison entre la Commission et l'UQAM.

Récemment paru aux Presses de l'Université du Québec : *l'Épopée populaire arménienne - David de Sassoun* - étude critique par Chaké Melkonian-Minassian, professeur au département d'études littéraires de l'UQAM.

Toujours aux PUQ, paraîtront très bientôt (fin février, début-mars), les ouvrages suivants : *Région sud de Montréal : perspectives 1986 - problèmes de croissance et d'aménagement* - projet de recherche dirigé par Pierre Lamonde (INRS-CRUR) ; *Problèmes de sémantique*, cahier de linguistique no 2, par André Dugas, professeur au département de linguistique de l'UQAM, et ses collaborateurs ; *Voix et images du pays VI*, par Renald Bérubé, professeur au département d'études littéraires de l'UQAM.

M. Pierre Pagé, professeur au département d'études littéraires de l'UQAM et responsable du groupe de recherche en symbolique, était l'un des membres du jury du prix David, cette année. Au nom du jury, il a présenté, le 30 janvier dernier à l'Hôtel du Gouvernement, le récipiendaire du prix, M. Hubert Aquin.

## le tricycle

Vol. 1, No 6  
FÉVRIER 1973.

Responsable: Huguette Roberge

Production du service des publications  
de l'UQAM (téléphone : 876-3040)

Photographies du service de  
l'audio-visuel de l'UQAM